

« Une politique ambitieuse, des chantiers qui mobilisent quotidiennement les personnels d'encadrement, les professeurs et les partenaires de l'École, une volonté affirmée de trouver de justes réponses, sur le terrain inépuisable de la pédagogie, aux besoins de chaque élève.

En transformant l'École avec pragmatisme et responsabilité, en encourageant l'évolution des pratiques pédagogiques, il nous appartient de rendre le système éducatif plus performant, plus efficace au service de chacun des 75 000 élèves de Savoie ».

**François Coux, Directeur académique des services de l'Éducation nationale de la Savoie**

## La Savoie en chiffres

### La Savoie, c'est...

**383 écoles publiques** et **19 écoles privées sous contrat** dans le premier degré, au sein de **9 circonscriptions**. 18 écoles relèvent des réseaux d'éducation prioritaire et 1 circonscription est entièrement dédiée à l'adaptation scolaire et la scolarisation des élèves en situation de handicap.

Dans le second degré, la Savoie recense **38 collèges**, **15 lycées** et **2 établissements régionaux d'enseignement adapté**. A cela s'ajoutent **9 collèges** et **8 lycées** relevant de l'enseignement privé sous contrat qui complètent l'offre éducative du second degré.

**Dans le premier degré, des moyens maintenus malgré une baisse constante des effectifs, un taux d'encadrement favorable, avec un nombre moyen d'élèves par classe de 19 à 27 selon la typologie de l'école.**

Rentrée	2022	2023	2024
Effectifs élèves dans les écoles publiques	35 280 - 256	34 790 - 490	34 475 - 315
Effectifs élèves dans les écoles privées	3 876 - 108	3 885 + 9	3 910 + 25

La baisse des effectifs devrait se poursuivre, avec un prévisionnel de - 1900 élèves sur les trois prochaines rentrées (- 400 en 2025, - 700 en 2026 et - 800 en 2027)

**Un début de baisse des effectifs également dans le second degré, un taux d'encadrement moyen favorable, avec de 21 à 29 élèves par division selon la typologie de collège.**

Rentrée	2022	2023	2024	2025 (prévisionnel)
Effectifs élèves dans les collèges publics	18 309 - 77	18 104 - 205	17 894 - 210	17 697 - 197
Effectifs élèves dans les lycées publics	11 919 - 153	11 883 - 36	11 906 + 23	12 040 - 134
Effectifs élèves dans les collèges et lycées privés	5 108 - 178	5 047 - 61	5 147 + 100	5 229 + 82

## De très bons résultats aux examens...

Examen session 2024	Taux de réussite Savoie	Taux de réussite Académie de Grenoble
Baccalauréat général	98,3 %	97,1 %
Baccalauréat technologique	93,8 %	90,9 %
DNB	86,7 %	86,3 %
CFG	88,9 %	86,5 %

## ... mais une Ecole qui doit davantage travailler le devenir de chaque élève

### Le choc des savoirs

- Application progressive de nouveaux programmes
- Labellisation des manuels de lecture en CP
- Envoi individuel à tous les professeurs, dès novembre, des résultats aux évaluations nationales
- Mise en place des groupes de besoin en français et en mathématiques en 6e et 5e
- Accès gratuit à l'application MIA Seconde pour tous les élèves de 2de
- Au lycée professionnel :
  - augmentation du volume horaire dans les enseignements généraux en terminale
  - généralisation des groupes à effectifs réduits en français et en mathématiques en 2de et en 1<sup>re</sup>

### avec trois axes qui nous obligent :

- Mieux soutenir les professeurs
- Adapter l'organisation des enseignements aux besoins de chaque élève en développant notamment des pratiques pédagogiques accessibles et efficaces
- Rehausser le niveau d'exigence et d'ambition de tous les élèves.

### Une volonté de mieux accompagner chacun en diversifiant les parcours

**L'instauration des groupes de besoin permettant la prise en compte de toutes les individualités :** ce dispositif doit permettre aux élèves de bénéficier d'un accompagnement ciblé et d'un parcours adapté dans l'acquisition des compétences clés en mathématiques et en français. Les groupes sont construits en fonction des besoins identifiés par les professeurs. Ces groupes, à effectif réduit, sont mis en place dès la rentrée 2024 pour les classes de 6ème et de 5ème.

### Les stages en milieu professionnel, pour une orientation maîtrisée

- Stage de 3<sup>ème</sup> : depuis 2019, la loi relative à la liberté de choisir son avenir professionnel autorise les élèves de moins de 14 ans, des classes de 4e ou de 3e, à effectuer leur séquence d'observation dans une entreprise régie par le droit privé. D'une durée de 5 jours, il est obligatoire pour tous les élèves de 3<sup>ème</sup> ;
- Stage de seconde : un stage est instauré pour l'ensemble des 560 000 élèves de seconde générale et technologique dès juin 2024. Ce stage d'observation se déroule en entreprise, en administration ou en association et dure deux semaines. Chaque lycéen peut ainsi approfondir sa découverte des métiers et être aidé à préparer ses choix d'orientation.

**Le Service National Universel, label « classes engagées », pour former les citoyens de demain :** depuis la rentrée 2023, une nouvelle labellisation « collective » vient accompagner et valoriser la dynamique que de nombreux établissements mènent d'ores et déjà pour favoriser l'engagement de l'élève. Elle s'appuie sur un projet pédagogique annuel s'inscrivant dans les enseignements et les actions éducatives quotidiennes des lycées, et en tout premier lieu de l'enseignement moral et civique et de l'éducation à la citoyenneté.

En Savoie, 11 classes ont intégré le dispositif pour cette année de lancement, dispositif qui vient en complémentarité des inscriptions individuelles comme les années précédentes.

**Une formation initiale des enseignants en cours de réforme,** pour un meilleur accompagnement des futurs lauréats aux concours et avec comme horizon :

- les concours de recrutement des professeurs du premier et du second degré seront placés en fin de 3e année de licence. Les lauréats des concours prépareront un nouveau master et seront rémunérés pendant les deux années de sa préparation ;
- les INSPÉ seront progressivement transformés en écoles normales du XXI<sup>e</sup> siècle.

## Des moyens adaptés aux besoins des territoires

Rentrée 2024

**Malgré une baisse de plus de 2 000 élèves dans les écoles ces 5 dernières années, une consolidation des moyens d'enseignements au bénéfice de tous les territoires**

**Une clé de répartition par l'équité en phase avec les enjeux du département,**

- La montagne et la ruralité
- L'éducation prioritaire
- Les écoles ordinaires

**UNE METHODE DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES STRUCTURES SCOLAIRES, DES PERSONNELS ET DES ELEVES**

- Exigence et confiance
- Equité et transparence
- Dialogue et responsabilité

## Des priorités pédagogiques

### Un soutien constant aux écoles de montagne et aux écoles rurales

Assurer **un réel parcours de réussite pour chaque élève**, indépendamment de son origine sociale, de son territoire, telle est l'ambition de l'école. L'attention portée par la direction académique de la Savoie à la vitalité du système éducatif présent au cœur des territoires, au cœur des villages est permanente.

Qualitativement, **des efforts sans précédent sont faits pour mieux accompagner les professeurs sur le terrain**, en termes de **formation**, de suivi et de dynamique pédagogique. La prise en charge **des élèves à besoins particuliers** est également réaffirmée par l'affermissement de **pôles ressources**.

**Quantitativement, des moyens importants sont redéployés dans les écoles rurales et de montagne.**

Le delta hier considéré entre les seuils d'ouverture et de fermeture est supprimé, dit autrement il a été mis fin à la nécessité d'avoir plus d'élèves pour rouvrir une classe qu'il n'en fallait pour la fermer.

Des moyens supplémentaires sont mobilisés dès que nécessaire pour la scolarisation des enfants de travailleurs saisonniers. Les enfants de saisonniers, salariés dans les stations de Tarentaise et de Maurienne, sont ainsi scolarisés dans les écoles du département de début novembre à fin avril. L'organisation de leur accueil, plus de 200 élèves en moyenne par période hivernale, peut amener à l'ouverture de classes saisonnières, permettant de ne pas charger les classes accueillant les élèves domiciliés dans ces communes.

**Ainsi en Savoie et globalement, avec plus de 2 000 élèves en moins depuis 5 ans, ce sont des classes supplémentaires qui ont été créées.**

### Le Pacte

**Un outil au service des savoirs fondamentaux et des parcours scolaires, et des missions au bénéfice des élèves, avec pour chacune d'entre elles une rémunération de 1 250 euros et la possibilité pour les enseignants de les cumuler**

<b>Missions annualisées pour le bon fonctionnement des écoles et conduite de projets</b>	Appui à la prise en charge d'élèves à besoins particuliers  Coordination et mise en œuvre des projets pédagogiques innovants (type CNR)	<b>Activités pédagogiques en présence d'élèves</b>	Heures hebdomadaires en co-animation ou de soutien en 6° (dans le 1 <sup>er</sup> degré)  <b>Remplacements de courte durée comme priorité première</b>  Devoirs faits au collège  Soutien renforcé dans le 1 <sup>er</sup> degré  Stages de réussite et école ouverte
--	---	--	---

## Pour une École inclusive

Le pôle inclusif d'accompagnement localisé (PIAL) : vecteur d'un meilleur accompagnement des élèves en situation de handicap au cœur de chaque territoire.

Les trois objectifs du PIAL sont :

**Un accompagnement humain défini au plus près des besoins de chaque élève** en situation de handicap afin de développer son autonomie et de lui permettre d'acquérir les connaissances et les compétences du socle commun ;

**Une plus grande flexibilité dans l'organisation de l'accompagnement** humain pour les établissements scolaires et les écoles ;

**Une professionnalisation des accompagnants et une amélioration de leurs conditions de travail.**

Le PIAL, qui regroupe plusieurs établissements scolaires, mobilise l'ensemble des personnels de l'équipe pédagogique et éducative pour identifier les besoins de l'élève et mettre en œuvre les réponses adéquates au niveau de sa classe et, au-delà, de l'école ou de l'établissement dans lequel il est scolarisé.

## Le Conseil national de la Refondation en Savoie : Notre Ecole, Faisons-la Ensemble

Méthode nouvelle, partant du "terrain", elle est destinée à accompagner les initiatives portées par les équipes éducatives en fonction de leurs besoins, sans chercher à généraliser les projets à grande échelle. L'objectif est de faire émerger des initiatives de nature à améliorer la réussite et le bien-être des élèves et à réduire les inégalités.

**A ce jour, 21 projets ont été validés en Savoie, pour un montant total de plus de 440 000 euros.**

## La lutte contre le harcèlement scolaire, une priorité nationale

L'École agit résolument contre toute forme de harcèlement scolaire : depuis 2021, le **programme pHARe** est le programme de lutte contre le harcèlement à l'école : il a progressivement été généralisé aux écoles et collèges à la rentrée 2022, puis aux lycées en 2023.

Il repose sur la **mobilisation de tous les acteurs de la communauté éducative** : référents départements et académiques, parents, équipes pédagogiques... Les élèves sont pleinement associés, avec chaque année l'organisation d'une **journée « Non au harcèlement »** en novembre et d'un **concours académique et national** au sein desquels plusieurs écoles savoyardes ont été récompensées en 2024.

## Qui sommes-nous ?

L'Éducation nationale dispose de services déconcentrés dans les régions et les départements : rectorats, Directions des Services Départementaux de l'Éducation Nationale, Centres d'Informations et d'Orientation pour la formation et les métiers, y compris pour adultes.

En Savoie, les services de l'Éducation Nationale sont rassemblés au sein de la direction des services départementaux de l'éducation nationale (D.S.D.E.N.) à Chambéry.

Cette direction est chargée de la mise en œuvre de l'action éducative et pédagogique, de la gestion des personnels Éducation nationale et de l'accompagnement et soutien aux écoles, collèges et lycées du département.

## Nous contacter :



Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale de la Savoie, 131 avenue de Lyon, 73000 Chambéry - [ce.dsden73-cabinet@ac-grenoble.fr](mailto:ce.dsden73-cabinet@ac-grenoble.fr)



04 57 08 70 75



<http://www.ac-grenoble.fr/ia73>